LES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES AFC de VERSAILLES

L'AFC DE VERSAILLES ORGANISE SA

BOURSE AUX VÊTEMENTS

DE PRINTEMPS ET D'AUTOMNE

AU CENTRE OZANAM
24 RUE DU MARÉCHAL JOFFRE À VERSAILLES.

La bourse aux vêtements est ouverte à tous pour la vente.

Cette vente a lieu deux fois par an au printemps et en automne. Nous acceptons les vêtements pour hommes, femmes, enfants, les vêtements de grossesse et les accessoires de puériculture, ainsi que les chaussures, les sacs à main , les ceintures, les gants , les étoles et les chapeaux. Les vêtements de printemps-été sont acceptés à la vente de **printemps** et ceux d'hiver (manteaux, vêtements de ski) à la vente d'**automne**.

ATTENTION !

Les dépôts sont réservés aux adhérents des AFC des Yvelines.

Vous devrez obligatoirement enregistrer en ligne sur Internet les articles que vous souhaitez mettre en vente dans la limite de 30 articles pour la vente de printemps et de 30 articles pour la vente d'automne. (https://www.afcdeversailles.org/braderie).

Nous limitons l'accès à cette bourse à 180 déposants.
L'AFC se réserve le droit de refuser tout article troué, usé, taché ou non en rapport avec la saison.
Nous vous demandons d'apporter des affaires pliées pour une optimisation du rangement et donc une meilleure vente.

ORGANISATION DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS :

dépôts : le **lundi** de 9h00 à **19h00**
vente : le **mardi de 9h à 21h**
le **mercredi de 9h à 12h ; soldes -50 % de 13h à 19h**
retours : le **jeudi** : récupération des invendus de **14h** à **16h30**

*Les horaires et les jours de dépôt et de vente sont mentionnés sur le **tract** de la Bourse aux Vêtements.*

L'inscription se fait en 4 étapes.

1ère phase : enregistrement en ligne

Avant de les déposer, vos articles devront être obligatoirement enregistrés en ligne avant la clôture des inscriptions sur le site **https://www.afcdeversailles.org/braderie**. Un numéro de liste vous est attribué pour enregistrer vos articles et imprimer leurs étiquettes. Toute liste non étiquetée à l'arrivée sera refusée. Les étiquettes manuscrites seront refusées.
Les prix sont laissés à votre libre arbitre, restants dans un esprit de service et d'entraide.
Les prix sont en euros sans décimales ! (Attention à ne pas corriger les étiquettes sans mettre à jour l'article correspondant et **réimprimer son étiquette** mise à jour).

Le tract de la Bourse aux vêtements mentionne les dates d'inscription pour déposer vos listes d'articles généralement 2 à 3 semaines avant la vente.
Après il sera trop tard pour modifier ou déposer une nouvelle liste.
Tous les articles seront **soldés à 50 %** le **mercredi après-midi de 13h à 19h**.

2e phase : étiquetage des articles :

Une fois vos articles enregistrés sur le site **https://www.afcdeversailles.org/braderie** vous imprimerez votre liste d'articles en deux exemplaires :

– un exemplaire que vous apporterez lors du dépôt,

– le 2e exemplaire que vous garderez pour vous.

Vous devez imprimer votre planche d'étiquettes sur un papier épais type bristol ou plastifié que vous découperez et fixerez solidement à l'aide d'un lien (bolduc ou ficelle de cuisine ; exceptionnellement une épingle à nourrice peut être utilisée s'il n'y a pas d'autre solution).

Pour les chaussures merci de faire une seconde étiquette manuscrite et de la fixer avec du scotch sous ou dans la chaussure s'il n'y a ni bride ni lacets.

Toute liste dont les vêtements ne seront pas étiquetés à l'arrivée au Centre Ozanam sera refusée. ***En aucun cas les étiquettes doivent être manuscrites ou modifiées une fois imprimées.*** **Elles pourraient être refusées car les informations ne correspondraient plus avec les données enregistrées.**

3e phase : dépôt des articles

Il est impératif de déposer vos articles uniquement le **lundi de la veille de la vente de 9h à 19h** au Centre Ozanam, 24 rue du Maréchal Joffre à Versailles, lieu de la vente.

Si vous ne souhaitez pas reprendre vos invendus le jeudi suivant ils seront donnés à une association partenaire. Vous avez une case à cocher lors de l'inscription.

Rappel : le jour du dépôt ne seront acceptés que les articles qui auront été préalablement enregistrés sur le site.

Pour vos dépôts le **lundi** nous vous proposons des créneaux horaires associés à votre n° de liste. Ces créneaux horaires sont affichés dans votre espace déposant avec celui correspondant à votre liste. Merci de les respecter dans la mesure de vos possibilités afin d'écourter votre temps d'attente.

Si vous ne pouvez venir dans les créneaux horaires conseillés nous pouvons vous accueillir de 9h jusqu'à 19h00.

4e phase : retour des invendus

Si vous avez choisi de **récupérer vos vêtements invendus** vous devrez impérativement récupérer vos **articles** invendus le **jeudi** au même endroit **de 14h à 16h30 très précises**.

Tout sac non récupéré sera donné à une association partenaire.

5e phase : règlement de vos ventes

Il sera retenu 20 % sur les ventes au profit de familles soutenues par les AFC.

Pour le règlement de vos ventes nous pouvons vous faire un virement bancaire **en nous ayant donné un RIB/IBAN** le jour des dépôts ; sinon 1 € sera prélevé pour les frais d'envoi en cas de règlement par chèque envoyé à votre adresse. (Merci de bien vérifier votre adresse postale pour éviter toute erreur de distribution.)

Cette bourse est entièrement bénévole.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'un objet déposé.

TOUT ARTICLE VENDU NE SERA NI REPRIS NI ÉCHANGÉ.

PS : nous recherchons des bonnes volontés (voitures et bras) pour le transport et l'installation du matériel le dimanche après-midi avant la vente et le jeudi après la vente pour le rangement(merci de nous joindre par téléphone).

Pour tout renseignement complémentaire veuillez contacter **Béatrice Beylier** au **07 67 11 19 72**
et pour toute question technique sur Internet joindre **Jean-Marie Castex** au **06 12 18 78 42**.

Pour adhérer à l'AFC de Versailles : https://felix.afc-france.org/espace-adherent/login
Courrier : AFC de Versailles, 11 rue Montebello 78000 Versailles – Tél : 07 61 51 61 91
Site Internet : https://afc78.org/afc-de-versailles